



Syndicat

cftc

Cora by Carrefour

LE SAVIEZ-VOUS ?



Information CFTC - Temps de déplacement en formation

Bonne nouvelle ! Un nouvel accord vient renforcer vos droits lors de vos déplacements dans le cadre d'une formation professionnelle.

✓ Ce qui change :

Si vous vous rendez à une formation en présentiel sur un lieu différent de votre lieu de travail habituel, et que le temps de trajet est plus long que d'habitude, vous avez droit à une contrepartie !

📁 Deux choix possibles :

Repos équivalent au temps de déplacement supplémentaire

Rémunération équivalente à ce temps, comme s'il s'agissait d'heures de travail

📝 À faire :

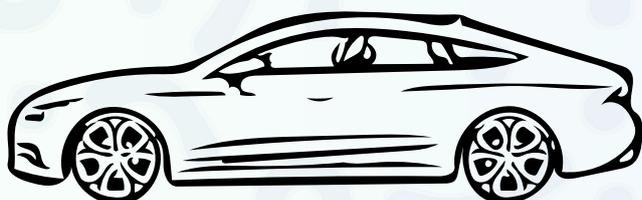
Au retour de votre formation, transmettez à votre service RH :

Le justificatif du déplacement

Le temps de trajet aller-retour

Votre temps de trajet habituel

👏 La CFTC agit pour la reconnaissance de votre temps et de votre engagement !



Pour ne pas rester sans voix, pour faire respecter nos droits !